

## ATTESTATION D'HEBERGEMENT

### Je soussigné(e)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

### En outre, par la présente, je m'engage à prévenir XTB France, en cas de changement de domicile de la personne visée ci-dessus.

Je déclare avoir connaissance (i) de la réglementation relative aux attestations ou justificatifs faisant état de faits matériels inexacts\* et (ii) que les données personnelles recueillies par XTB France par le biais de ce document sont destinées à faire l'objet d'un traitement informatisé mis en œuvre aux seules fins de l'application des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès conformément aux dispositions de l'article L561-45 du Code monétaire et financier auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du tiers hébergeant, précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

### Document à joindre à la présente attestation :

- Une photocopie recto verso de la pièce d'identité (en cours de validité) du tiers hébergeant ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois du tiers hébergeant.

\* Les articles 441-7 et 441-9 du nouveau code pénal sanctionnent d'une peine d'emprisonnement d'un an et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir, ou de tenter d'établir, une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.